

DELIBERATION N° 27 EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU MARDI 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre du mois de Juin à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

**Etaient présents :**

Martine THIEBLEMONT, Marie-José MAGAUD, Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Bernard TEYSSIER, Benoît CAZERES

Le quorum est atteint

Invitée : Cécilia Chevalier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

**Présence de :** Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Est nommée secrétaire de séance : Véronique LEMER

**Objet : Contrat départemental de solidarité territoriale 2024-2026**

Dans le cadre des travaux d'intersaison 2025-2026, une recherche de subventions a été engagée, avec le concours des services de Provence-Alpes-Agglomération.

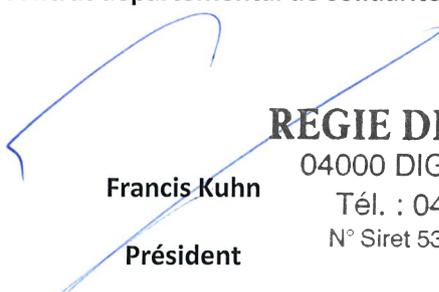
En conséquence, il est proposé de déposer une fiche projet pour le Contrat départemental de solidarité territoriale 2024-2026.

La répartition des subventions sollicitées serait la suivante :

- 60 % FEDER
- 20 % département
- 20 % autofinancement

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'autoriser le Président, Francis Kuhn, à signer la fiche projet dans le cadre du Contrat départemental de solidarité territoriale 2024-2026

**Le Conseil d'administration après délibération à l'unanimité, autorise le Président, Francis Kuhn, à signer la fiche projet dans le cadre du Contrat départemental de solidarité territoriale 2024-2026.**



Francis Kuhn  
Président

**RÉGIE DES THERMES**

04000 DIGNE LES BAINS

Tél. : 04 92 32 32 92

N° Siret 538 052 044 00012